



Saint-Laurent-de-Brèvedent, le 17 juin 2025

Information relative à l'indice de cavité n°076596-066

Madame, Monsieur,

Il y a plusieurs mois vous avez été informés par la mairie et la société EXPLOR-E qu'un nouvel indice de cavité (portant le n°66) impactait de nombreuses maisons.

Après recherches supplémentaires et la découverte d'un nouveau document d'archive ; la société EXPLOR-E a effectué une adaptation des limites de l'indice n°076596-066 et du périmètre de sécurité qui lui est associé sur le PICS communal.

Vous trouverez ci-après le nouveau plan actualisé ainsi que la conclusion émise par la société EXPLOR-E.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

Cordialement.

Le Maire,

Patrick BUSSON



Conclusion de la société EXPLOR-E :

La présente étude a consisté à effectuer une analyse d'un document complémentaire à l'ICS066 de la commune de Saint-Laurent-de-Brèvedent, qui impacte actuellement toute une zone urbanisée.

Initialement, cet indice est issu du registre 2SP1065 des Archives Départementales de la Seine-Maritime. Il correspond à une parcelle, à savoir la parcelle B 101 appartenant à M. Chaillé, désignée dans un bail pour extraire du silex et de la marne pour l'entretien de la Route Nationale 14 de 1901 à 1905. Le type d'extraction (ciel ouvert ou souterrain) n'est pas précisé.

En mai 2025, un nouveau document ancien a été transmis à la mairie de Saint-Laurent-de-Brèvedent. Explor-e n'a pas réussi à obtenir l'information relative à la source du document, mais il semble être issu des archives départementales, d'une série différente de celle du registre 2SP1065 qui ne contient (ou ne contenait) pas de document cartographique lors de la consultation préliminaire.

Toutes les mentions reportées sur le document récemment identifié prouvent qu'il s'agit d'un plan établi 4 mois après l'adjudication du marché à l'entrepreneur Lefebvre afin de préciser la zone d'occupation temporaire sur la parcelle B101 de Saint-Laurent-de-Brèvedent où sera localisée la carrière à ouvrir (nota : le mot « carrière » est au singulier ce qui semble sous-entendre qu'une seule est envisagée sur la période).

Au regard des différents documents identifiés, Explor-e propose :

- De limiter l'extension de l'ICS066 à l'aire limitée figurée sur le plan de juin 1901 (« 25 ares ») ;
- De maintenir le figuré vert hachuré (« Carrière de type indéterminé ») ;
- De reporter uniquement le périmètre de sécurité de 60m de rayon en périphérie de l'aire limitée ;
- De maintenir le contour de la parcelle B101 du cadastre napoléonien « pour mémoire » (ancienne limite de l'ICS066) afin de garder la traçabilité de l'information.

PLANS

NOUVEAU PERIMÈTRE

Archive associée : AS-B

Mairie de Saint-Laurent-de-Brèvedent

Commune de Saint-Laurent-de-Brèvedent - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Expertise relative à l'ICS66 Version complétée suite à découverte de nouvelles informations



Schéma 9 : Proposition d'adaptation des limites de l'ICS76596-066 et du périmètre de sécurité associé sur le PICS communal



PLANS

ANCIEN PERIMÈTRE

